

Paillettes



Paillettes métalliques pour un effet scintillant et métallisé des joints

Avantages :

- Mise en œuvre facile

Caractéristiques :

- Dosage réduit
- Aspect visuel agréable
- Bonne résistance aux intempéries

Domaines d'application :

- Intérieur et extérieur
- Mur et sol
- Matériau de jointoiement à base de ciment et de résine époxy

Données techniques	Valeurs
Numéro de l'article	133993
Contenu	50 g
Couleur	Argent
Résistance à la température	-20°C à +75°C, temporairement jusqu'à +175°C

Mise en œuvre :

Préparer le matériau de jointoiement selon les instructions du fabricant ensuite, mélangez-y les **paillettes blizz-z**. En cas d'ajout important de **paillettes blizz-z** (4 à 6 sachets), la ténacité des matériaux de jointoiement à base de résine époxy blizz-z augmente. La mise en œuvre se fait selon les indications du fabricant du matériau de jointoiement.

Composition :

En verre sodocalcique revêtu

Consommation :

max. 40 g/1 kg matériau de jointoiement à base de ciment
50 à 300 g/6 kg matériau de jointoiement à base de résine époxy (selon le résultat souhaité).

Conservation :

- Stocker au sec.

Paillettes

Paillettes métalliques pour un effet scintillant et métallisé des joints

Indications :

- L'utilisation des **paillettes blizz-z** n'est recommandée que dans les zones peu exposées aux produits chimiques, car les acides forts, les bases et les agents oxydants peuvent nuire à l'effet pailleté.

Cette fiche technique se base sur des valeurs empiriques et sert à titre informatif. Toutes les valeurs indiquées constituent des indications générales basées sur notre expérience et nos essais mais ne répondent pas à tous les cas d'application pratique. Elles ne sauraient servir de base à exigence de réparations. En cas de doute, procéder à des essais personnels ou demander un conseil technique. La qualité du travail dépend de la compétence de l'utilisateur dans l'évaluation du chantier et de l'utilisation du produit. La présente édition de cette fiche technique annule et remplace les précédentes. Édition du : 21.08.2026